

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE A DOMICILE INNOVANT DANS LE 8<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT**

**Nouveau** car ELIZABETH a ouvert ses portes début Février dans le quartier Europe, au cœur du 8<sup>ème</sup> arrondissement.

**Nouveau** car ELIZABETH propose un dispositif d'aide à domicile prioritairement dédié aux personnes âgées résidant dans cet arrondissement (quel que soit leur état de santé) assez inhabituel dans le domaine de la prise en charge à domicile. Les adhérents ELIZABETH peuvent ainsi bénéficier :

- d'un suivi nutritionnel personnalisé par une diététicienne (détection de la dénutrition, éducation thérapeutique, suivi diététique régulier)
- d'un accès à des « consultations mémoire » conduites par un gériatre
- d'une prise en charge par un ergothérapeute (conseils en matière d'aménagement du logement)
- de consultations de la part d'un psychologue (pour aider à franchir certains caps difficiles)

**Nouveau** encore car les adhérents ELIZABETH peuvent bénéficier d'une palette de services de confort (dispensés à domicile par des professionnels) :

- coiffeuse
- masseuse
- pédicure
- animatrices (lecture, jeux de société).

Le but poursuivi par ELIZABETH, qui travaille en partenariat étroit avec les acteurs médicaux et paramédicaux de l'arrondissement est de permettre aux personnes âgées de rester aussi longtemps qu'elles le souhaitent à leur domicile. Elles peuvent ainsi être prises en charge par ELIZABETH :

- au sein du **SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)**. Sur prescription médicale, en retour d'hospitalisation ou sur une période plus longue. Les services sont assurés au domicile des personnes concernées par des infirmières ou des aides soignantes diplômées, encadrées par une infirmière coordinatrice.

- au sein du **SAD (Services d'Aide à Domicile)**. Les aides à domicile ELIZABETH, formées et expérimentées assurent :
  - o les courses, l'entretien du logement et la confection des repas
  - o l'aide à la toilette
  - o l'aide à la mobilité (lever, coucher et accompagnement à l'extérieur)
  - o l'aide aux démarches administratives.

Ces services peuvent être financièrement pris en charge par différentes aides (APA, CNAV, mutuelle) et ne nécessitent pas de prescription médicale. En outre, ils peuvent être payés en Chèque Emploi Service (ce qui permet une déduction fiscale de 50% des sommes engagées).

A l'heure où l'espérance de vie s'accroît régulièrement (un trimestre supplémentaire chaque année) la prise en charge des seniors devient de fait une préoccupation grandissante. L'Association ELIZABETH, en apportant un service complet, personnalisé et de qualité permet aux personnes âgées de conserver leur cadre familial habituel le plus longtemps possible.

*Paris, le 16 Mai 2007*

Contacts :

ELIZABETH

12, Rue Clapeyron

75008 Paris

01 58 22 29 40

[contact@elizabeth-reseau.org](mailto:contact@elizabeth-reseau.org)

Directeur : Cédric Tchong

Contact presse : Florence Thorez